



Comité National de l'Enfance

13 boulevard Lefebvre 75015 Paris

ELOGE DU PROFESSEUR Gabriel BLANCHER par le Docteur Jean LAVAUD

Bien que né en Charente, à La Rochefoucauld le 24 décembre 1923, Gabriel BLANCHER est un limougeaud - et son Limousin était sacré - Il passa toute sa jeunesse à Limoges dans la maison familiale. Il y fit de très brillantes études au Lycée Gay Lussac où il trustait tous les premiers prix et les prix d'excellence. Pourquoi alors s'étonner de sa réussite au Concours Général des Lycées et Collèges, lorsqu'il obtint les deux premiers accessits en thème latin et en version grecque, puis l'année suivante, une double réussite au baccalauréat en mathématiques et en philosophie.

Dans ses premières années d'étudiant, il mène parallèlement des études de droit, de lettres et de médecine ce qui lui permet d'obtenir une licence en droit à Limoges en 1943, une licence ès Lettres à Clermont-Ferrand et à Poitiers en 1945.

La guerre terminée, il monte à Paris pour y poursuivre ses études de Médecine. Nommé Externe des Hôpitaux de Paris en 1946, il réussit rapidement le concours d'Internat des Hôpitaux de Paris deux ans plus tard. Ce qui lui permet de souffler un peu pour passer une licence ès Sciences de 1949 à 1951.

En 1952, à l'âge de vingt-neuf ans, son internat achevé, il soutient sa thèse de médecine, présidée par le Professeur Robert DEBRÉ, dirigée par le Professeur Stéphane THIEFFRY dont il fut l'élève sur « *Les formes hautes de la poliomyélite chez l'enfant* ». On voit dans ce travail poindre son intérêt pour la trilogie qui le préoccupa toute sa vie : la pédiatrie, l'hygiène et l'épidémiologie.

Chef de Clinique en Pédiatrie de 1952 à 1954, Assistant puis Chef de Travaux à la Chaire d'Hygiène de 1954 à 1961, Médecin Assistant des Hôpitaux de Paris en Pédiatrie jusqu'en 1963, il est nommé Agrégé d'Hygiène en 1961.

Sa soif d'apprendre et de compléter ses connaissances le conduit à obtenir en 1964 un Diplôme d'Etudes Supérieures de Droit Public et il devient Docteur en Droit l'année suivante en passant une thèse portant sur le Droit International et l'Enfance.

Détaché en 1967 au Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy, lié par convention à l'Assistance Publique de Paris, pour y créer un service de Pédiatrie avec des unités de Néonatalogie et de Réanimation Néonatale. Ce Service fut rapidement une référence en Ile-de-France, avec le concours d'un grand Service d'Obstétrico-gynécologie et d'une école renommée de sages-femmes. Il publia de nombreux travaux sur le prématuré, tant cliniques que biologiques et, s'y rapportant, de nombreuses études médico-sociales. Une contribution à l'étude des catécholamines humaines durant la période néonatale et la croissance fut d'ailleurs son sujet de thèse pour son Doctorat ès Sciences Naturelles obtenu à Orsay en 1986.

Il restera Chef du Service de Pédiatrie de Poissy pendant un quart de siècle, de 1968 à 1992, et fut Professeur de Pédiatrie à la Faculté de Médecine de Paris Ouest de 1969 à 1992.

Mais Gabriel BLANCHER souhaitait toujours s'impliquer au plus haut niveau dans la réflexion sur l'avenir de la médecine et apporter tout son concours et le poids de ses immenses connaissances dans les trois domaines qu'il affectionnait, la pédiatrie, l'hygiène et l'épidémiologie. Il lui fallait une tribune prestigieuse pour cette réflexion.

Elu Membre de l'Académie Nationale de Médecine en 1986, il en devint Vice-Président en l'an 2000 et Président en 2001. Son activité au sein de l'Académie fut débordante d'énergie puisqu'il fut Président de la IIIe Section (Hygiène et Epidémiologie) de 1995 à 2000, Président de la Commission VI (Maladies infectieuses et parasitaires), membre des Commissions IX (Maternité - Enfance - Adolescence) et XIII (Santé Publique - Epidémiologie - Environnement), Président d'un Groupe de Travail Sports et Santé, sans oublier la Commission XVII sur la Langue Française dont il fut le Secrétaire.



C'est sous sa présidence que le Professeur BLANCHER a remis trois rapports au Président de la République. Un premier sur les avancées dans le domaine de la douleur et de son traitement chez l'adulte et l'enfant. Un second sur l'accompagnement de la fin de vie chez l'adulte et l'enfant. Un dernier sur la situation internationale de la France du point de vue du coût et de l'efficacité des soins médicaux.

Il fut également le promoteur de la création d'une grande Médaille de l'Académie Nationale de Médecine pour honorer une personnalité française ou étrangère ayant contribué au rayonnement de la culture française par son action dans le domaine de la santé.

Sa vie associative fut non moins riche. Il fut Administrateur de la Société Française pour l'Avancement des Sciences et devint son Président en 1990/1991. Vice-Président de l'Association pour le Traitement et l'Adaptation Sociale des Handicapés, Vice-Président du Comité Français pour la Scolarisation des enfants et adolescents atteints dans leur santé, Administrateur de la Croix-Rouge de 1988 à 2000.

Secrétaire Général du Comité National de l'Enfance depuis plusieurs années, il en devint le Président en 1983, après la disparition du Professeur DIRIART, et le resta jusqu'en avril 2004. Il fut un défenseur infatigable de la santé et des droits de l'enfant et de sa famille. Entouré de quelques fidèles, comme les Professeur WILLARD, SÉNÉCAL, de MONTIS, il sut maintenir le renom du Comité National de l'Enfance malgré les difficultés du bénévolat. Il était fier de voir l'Ecole d'Auxiliaires de Puériculture Paul Strauss former chaque année quelque 135 à 140 élèves, aussitôt embauchées dès leur sortie de l'école.

Homme d'une immense culture, flamboyante, humaniste d'une probité intellectuelle remarquable, discret mais efficace, Gabriel BLANCHER, tout au long de sa vie, n'eut qu'un seul intérêt, celui de se dévouer pour l'intérêt général. Attaché aux valeurs fondamentales de la famille, il n'a eu de cesse de défendre l'enfant et sa famille pour réussir leur intégration, la meilleure possible, au sein de notre société. Une société sans cesse en mouvement, et par certains côtés, bien menaçante pour eux.

Féru d'histoire, notamment contemporaine, d'une rigoureuse honnêteté intellectuelle et morale, Gabriel BLANCHER restera un modèle pour nous tous par sa simplicité, sa modestie, sa grande bonté, mais aussi sa ténacité.

Madame BLANCHER, vous qui avez constamment encouragé, aimé, soutenu votre mari durant toutes ces années, croyez bien que nous n'oublierons pas ce qu'il a été et tout ce qu'il a fait et entrepris. Le Comité National de l'Enfance sera toujours là pour vous accueillir.

(mars 2005)

